

Migrants | Société

# Politique migratoire : miroir d'une société inégalitaire

**La politique migratoire d'un pays est un bon baromètre de sa détermination à lutter contre l'exclusion sociale et les discriminations. Car les « migrants<sup>1</sup> » figurent parmi les personnes les plus vulnérables de la société. On ne parle pas ici seulement de pauvreté matérielle. Il est avant tout question de dignité humaine élémentaire, au regard des droits fondamentaux qui devraient être garantis pour chacun.e.**

Avec le soutien de la



<sup>1</sup> Ce terme, porteur d'une connotation négative, est utilisé par défaut. Toutefois, il serait plus judicieux d'employer une terminologie plus variée et plus précise, afin d'éviter une homogénéisation réductrice des personnes dont il est question et de leurs parcours.

Une association qui s'appelle Vivre Ensemble peut-elle faire l'économie d'analyser ce qui s'est passé au parc Maximilien, à Bruxelles, au cours de l'été et de l'automne 2017 ?

## Rappel des faits

À l'été 2017, quelques centaines de migrants « campent » aux alentours de la gare du Nord et du parc Maximilien. Seule la générosité des citoyens leur permet de subvenir péniblement à leur besoins élémentaires. Cette situation précaire interpelle plusieurs ONG. Trois d'entre elles – le CIRÉ, Médecins du Monde et Vluchelingenwerk – plaident pour la création d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO), qui permettrait, d'une part, à l'État belge de savoir qui sont ces personnes et ce qu'elles souhaitent et, d'autre part, aux migrants de bénéficier d'un toit, de nourriture et de soins de santé, mais surtout d'informations fiables afin d'évaluer clairement leur situation.<sup>2-3</sup>

La volonté est aussi d'éviter un cas semblable à celui de Calais, où les personnes aspirant à se rendre au Royaume-Uni s'étaient trouvées agglutinées dans un bidonville qualifié de « jungle ».

Le cas de ces migrants est particulier, dans la mesure où ils ne souhaitent pas forcément demander l'asile en Belgique, soit parce qu'ils espèrent prolonger leur trajet jusqu'au Royaume-Uni, soit parce qu'ils redoutent d'être renvoyés vers le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne<sup>4</sup>, ou carrément vers leur pays d'origine.

Sous le même prétexte d'éviter « un Calais bis à Bruxelles », des opérations de police de grande ampleur sont menées au cours du mois de septembre. À la suite de ces interventions, quelques personnes sont placées en centres fermés. D'autres sont arrêtées puis relâchées. La plupart se dispersent puis reviennent une fois le calme revenu.

Ces interventions sont saluées avec enthousiasme par le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken, auteur d'un des tweets dont il a le secret : « *Ce matin 14 personnes arrêtées au parc Maximilien, 9 à la gare du Nord, 3 déclarés mineurs. Selon la police, il n'y a quasi plus personne dans le parc. #nettoyer* ». Ce dernier mot-clé suscite un tollé. Nous sommes le 14 septembre.

---

<sup>2</sup> <https://www.cire.be/presse/communiqués-de-presse/migrants-en-transit-a-bruxelles-agissons-des-maintenant-pour-que-bruxelles-ne-devienne-pas-un-nouveau-calais-communication-20-juillet-2017>, consulté le 27.09.2017.

<sup>3</sup> Au moment de rédiger cette analyse, le gouvernement fédéral n'a pas répondu favorablement à cette demande. En revanche, la Région bruxelloise a annoncé qu'elle mettrait des locaux à disposition pour un centre d'hébergement provisoire, destiné aux migrants en transit.

<sup>4</sup> Selon le fameux règlement dit de Dublin.

Quelques jours plus tard, on apprend via les mêmes fanfaronnades du secrétaire d'État qu'il a invité une délégation des autorités soudanaises « pour procéder à l'identification de 100 réfugiés arrêtés dans le parc Maximilien et à la gare du Nord.<sup>5</sup> »

« Ces personnes sont des réfugiés illégaux, et jettent en général leurs papiers quand ils arrivent ici, ce qui nous empêche de les identifier. C'est pour cela que nous avons fait venir une délégation<sup>6</sup> », se justifie Theo Francken.

Un cap est franchi – comme le dira, sous le couvert de l'anonymat, un membre du MR.<sup>7</sup> Et pour cause : comme l'indique Alexis Deswaef, président de la Ligue des droits de l'Homme, « le Soudan est une dictature, son président est poursuivi par la Cour pénale internationale, les violations des droits de l'Homme y sont nombreuses.<sup>8</sup> »

Hervé Hasquin, ancien recteur de l'ULB et ministre libéral, ne mâche pas ses mots : « J'avouerai que cela me fait penser à ce qui s'est passé pendant la guerre. C'est le régime de Vichy, de Pétain et de Laval qui se débarrasse des juifs allemands qui avaient fui le régime nazi, en les rendant à Hitler en 1941-42. Et l'on sait ce qu'il est advenu.<sup>9</sup> »<sup>10</sup>

**Les oubliés de la « crise »**

On a beaucoup parlé des demandeurs d'asile syriens, à juste titre. Par contre, jusqu'il y a peu, les Soudanais étaient absents des grands médias. Or, selon l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « 3,3 millions de Sud-Soudanais ont fui leurs foyers à la fin de l'année [2016], dans ce qui est devenu la crise de déplacement avec la plus forte croissance dans le monde.<sup>11</sup> »

**Décodage**

Pour comprendre ce qui se joue actuellement, à l'ombre du parc Maximilien comme aux frontières de l'Europe, nous nous appuierons sur deux points d'attention en particulier – la position du gouvernement belge et la mobilisation citoyenne – avant de tirer quelques conclusions.

<sup>5</sup> DEMONTY B., « Nouvelle polémique pour Francken », *Le Soir*, 20.09.2017, p. 4.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> DUBUISSON M., « Un certain malaise bleu est perceptible », *Le Soir*, 27.09.2017, p. 2.

<sup>8</sup> DEMONTY B., *op. cit.*

<sup>9</sup> [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_renvoyer-des-migrants-soudanais-c-est-le-regime-de-vichy-qui-se-debarrasse-des-juifs-allemands?id=9714477](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_renvoyer-des-migrants-soudanais-c-est-le-regime-de-vichy-qui-se-debarrasse-des-juifs-allemands?id=9714477), consulté le 27.09.2017.

<sup>10</sup> Voir aussi la chronique de Vincent Engel dans *Le Soir* : <http://www.lesoir.be/116703/article/2017-09-30/francken-et-luniforme-nazi-qui-caricature-qui>, consulté le 3 octobre 2017.

<sup>11</sup> <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2017/6/5943f3eca/nombre-personnes-deplacees-atteint-haut-niveau-decennies.html>, consulté le 27.09.2017.

### La politique du gouvernement fédéral

Nous ne nous attarderons pas, ici, sur la communication déplorable de Theo Francken. Ce qui est en cause, ce n'est pas la personnalité d'un homme, mais bien la politique du gouvernement dans son ensemble. Gouvernement qui a fermement soutenu son secrétaire d'État, sous le couvert d'une politique migratoire qui se voudrait « à la fois humaine et ferme<sup>12</sup> », selon les propos du Premier ministre. **Le gouvernement fédéral se réfugie derrière le caractère légal – à défaut d'être moral – de son intervention.** Il faut dire que l'Union européenne est allée jusqu'à accorder plus de 200 millions d'euros au Soudan pour limiter les migrations.<sup>13</sup>

On aurait donc tort de limiter la critique aux propos outranciers de M. Francken, même si ceux-ci ont aussi une fonction politique. Ces déclarations servent à **flatter l'électorat tenté par l'extrême droite**, mais ils contribuent aussi à renforcer une xénophobie de plus en plus prégnante dans la société. Ce sentiment facilite l'acceptation par l'opinion publique de mesures adoptées par le gouvernement fédéral.

Pointons-en une en particulier : la Belgique a récemment autorisé la construction d'un nouveau centre fermé, spécifiquement conçu pour des familles avec enfants. En dépit de multiples condamnations par la Cour européenne des droits de l'Homme pour « traitement inhumain et dégradant », au cours des années précédentes, **notre État a donc l'intention de recourir, une fois de plus, à l'enfermement de mineurs.**

La Plate-forme Mineurs en exil et UNICEF Belgique se sont insurgés contre cette mesure, rappelant trois principes fondamentaux<sup>14</sup> :

- La détention d'enfants viole les droits de l'enfant.
- La détention d'enfants pour des raisons migratoires va toujours à l'encontre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.
- L'impact négatif et profond de la détention sur la santé, le développement et le bien-être des enfants, a été démontré à maintes reprises, même lorsqu'il s'agit de très courtes périodes de détention dans un environnement relativement « humain ».

Résumons... La politique d'asile, sous le gouvernement Michel, c'est la réintroduction de centres fermés où l'on détiendra des enfants ; c'est une fermeté disproportionnée vis-à-vis des migrants ; c'est **la banalisation du racisme et de la xénophobie** par de multiples déclarations insultantes (le fameux « nettoyage » n'étant que le dernier exemple en date)... Et c'est désormais aussi la collaboration avec des régimes autoritaires, voire carrément sanguinaires. Mais

<sup>12</sup> DEMONTY B., « Charles Michel endosse à 100% la politique de Francken », *Le Soir*, 27.09.2017, pp. 2-3.

<sup>13</sup> DEMONTY B., PONCIAU L. et BLOGIE E., « Des procédures d'identification opaques », *Le Soir*, 21.09.2017, pp. 2-3.

<sup>14</sup> <http://www.onnenfermepasunenfant.be/>, consulté le 27.09.2017.

« le gouvernement fédéral, comme un seul homme, continue à soutenir la politique de Theo Francken dans cette affaire<sup>15</sup> ».

L'enjeu, pour les quatre partis de la majorité, est de se maintenir au pouvoir. Au MR, certains ont donc fait ce calcul : « la population veut une politique très ferme par rapport à l'immigration ; on tient donc le cap, électoralement c'est bon<sup>16</sup> ». Partant d'une telle logique, comment s'étonner que la méfiance, les discriminations et l'exclusion s'ancrent si profondément dans la société... au mépris de l'indispensable vivre-ensemble et des droits les plus élémentaires ?

### L'éveil citoyen



[www.facebook.com/StopRepression/](http://www.facebook.com/StopRepression/)



[www.communehospitaliere.be](http://www.communehospitaliere.be)

Face à la politique migratoire des autorités, soutenue par une part de la population (soyons lucides), **beaucoup de citoyens et de citoyennes se mobilisent**. Outre une aide concrète – sous la forme d'un hébergement provisoire, de dons en argent ou en matériel, ou simplement de nourriture – le soutien aux personnes migrantes s'est manifesté par de nombreuses pétitions et manifestations. Si leur ampleur reste limitée, **elles témoignent du souci d'humanité bien présent** dans la société, en dépit de tensions indéniables.

**Des organisations de la société civile** font également entendre leur voix. Citons, par exemple, le mouvement des JOC (Jeunes organisés combattifs) et sa campagne « Stop répression ».

Mention spéciale, aussi, pour la campagne « *Rendons notre commune hospitalière* » à l'initiative du CNCD – 11.11.11, en collaboration avec d'autres organisations.

**L'Église n'est pas restée silencieuse** non plus. Ainsi le vicaire épiscopal du diocèse de Liège, Baudouin Charpentier, s'est-il fendu d'une dénonciation énergique : « *Beaucoup ont été choqués par les images du "nettoyage" au Parc Maximilien et révoltés par le manque total de respect des personnes, de leurs biens et même des bénévoles. Sans nier la complexité des décisions à prendre en cette matière, il y a des limites qui ne peuvent être dépassées.*

*La collaboration avec les autorités soudanaises est une erreur grave car elle met en danger réel les personnes originaires de ce pays. L'État de droit et les Droits de l'Homme sont une fois de plus bafoués.*

*Heureusement beaucoup s'engagent à accueillir, accompagner et soutenir les demandeurs d'asile, les réfugiés et les sans-papiers et savent à quel point leur présence efficace donne heureusement de notre pays un autre visage.<sup>17</sup> »*

<sup>15</sup> Dixit le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, <http://plus.lesoir.be/115392/article/2017-09-21/jan-jambon-le-gouvernement-continue-soutenir-la-politique-de-theo-francken>, consulté le 27.09.2017.

<sup>16</sup> DUBUISSON M., *op. cit.*

Cette indignation est-elle exagérée ? Et suffisante ? Un éditorial de *La Libre Belgique* prenait le contre-pied, affirmant que « *l'opposition hurle concernant l'asile, mais ne propose rien*<sup>17</sup> ». Ce à quoi on pourrait répondre en citant le philosophe Miguel Benasayag, lorsqu'il affirme qu'« *on a tout à fait le droit de s'opposer aux injustices, même si l'on a rien à proposer. C'est un piège gestionnaire, de devoir proposer un programme clef en main si l'on s'oppose. Quand on s'oppose on propose déjà la solidarité, l'amour, le désir de justice, la joie.*<sup>19</sup> »

Par conséquent, il est essentiel de **donner plus de visibilité à ces initiatives et à ces prises de parole**, afin de diffuser un message différent de celui des Francken et compagnie. Si une méfiance légitime habite une partie de la population, il importe non seulement de l'entendre, mais aussi de la dépasser. Le rôle de l'éducation permanente prend ici tout son sens, comme nous l'avons déjà détaillé dans d'autres analyses.<sup>20</sup>

## Le véritable enjeu : la lutte contre les inégalités

Établir un diagnostic impose de se montrer lucide et de voir plus large que le seul parc Maximilien.

Comme l'indique la codirectrice du CIRÉ, Caroline Intrand, « *dans le monde dans lequel nous vivons, foncièrement inégalitaire, on opère une distinction entre nationaux et étrangers en termes d'accession aux droits. Cette inégalité est à la base de toutes les violations des droits humains dont nous sommes actuellement témoins.*<sup>21</sup> »

L'enjeu est donc bien plus vaste qu'un simple dérapage verbal. La défense des droits humains – en l'occurrence des droits des personnes migrantes – nous ramène aux notions de justice et d'équité, sans distinction d'origine.

À l'aune des droits humains, peut-on fermer les yeux sur le traitement réservé aux migrants ? **Fermer les yeux, c'est s'engager sur la voie glissante qui va de l'acceptation à la complicité.** Accepter que des êtres humains soient privés de leurs droits fondamentaux en raison de leur origine ou parce qu'ils n'ont pas les documents adéquats est une aberration, pour l'époque moderne et prétendument « civilisée » que nous vivons.

<sup>17</sup> BREV EXPRESS, 28.09.2017.

<sup>18</sup> <http://www.lalibre.be/debats/edito/edito-l-opposition-hurle-concernant-l-asile-mais-ne-propose-rien-59ca9bf0cd70461d264b1a51>, consulté le 03.10.2017.

<sup>19</sup> <http://www.regards.fr/acces-payant/archives-web/miguel-benasayag-il-faut-un,2787>, consulté le 03.10.2017.

<sup>20</sup> *L'éducation permanente : un outil contre le racisme ?*, 2016.

<sup>21</sup> INTRAND C., « De la liberté de circulation à l'égalité de droits », *Politique*, n° 94, mars-avril 2016, pp. 42-43.

Hélas, ce dérapage ne date pas d’hier et ne concerne pas que les migrants ou les sans-papiers. Dès 2006, un collectif d’auteurs observait qu’« on voit aujourd’hui se développer une sociologie des "exclus", des "sans" : sans-papiers, sans travail, sans logement, sans accès à la santé, à l’éducation, à la culture, sans droit à la différence (le handicap, par exemple). [...] **Petit à petit, celui qui n’a pas devient celui qui n’est pas** : il est ce qu’il n’a pas, ce qui suggère que la privation en fait un être humain diminué. Par un tour de passe-passe, elle devient l’essence de son être, sa définition. Cela conduit à une société de l’étiquetage, où l’étiquette supplante l’homme.<sup>22</sup> »

Pour les auteurs, cette conception du monde – cette hiérarchisation – est indispensable à la pérennité du système. « *Celui qui est dans le besoin, celui qui va mal, qui n’a droit à rien, n’est pas exclu : il occupe la place qui est la sienne dans une société injuste. **Les "sans" assument cette fonction sociale qui est d’incarner l’insécurité**, cette insécurité absolument nécessaire pour maintenir notre société de discipline et d’isolement.<sup>23</sup> »*

Nous en revenons donc à l’indispensable dénonciation. Aujourd’hui, ce sont les migrants qui sont discriminés, demain ce seront les chômeurs, puis les SDF, les personnes âgées ou les femmes... **L’égale dignité de toutes et de tous réclame une prise de conscience collective et urgente**, et une parole forte pour mettre fin à l’indifférence.

Renato Pinto

Annexe

**La Belgique ne peut pas les avoir tous sur le dos ?  
Sur la frontière belgo-allemande en 1938 ...**

Trois gardes et quatre promeneurs à la frontière :

- Oh! Nous autres, on n'avait tout de même rien à faire qu'à surveiller... Si l'on nous met ici, c'est surtout pour les juifs.
- Les juifs ?
- Oui, ceux qui entrent en Belgique... Il en passe à peu près toutes les nuits. Vendredi et samedi, à nous trois, nous en avons arrêtés douze.
- Et qu'est-ce que vous en faites ?
- Et bien ! On les refoule. Le matin on les reconduit par la grand-route, et on les remet aux gendarmes allemands.

<sup>22</sup> « Les sans... », chronique signée collectivement par Florence Aubenas (journaliste), Gérard Barrero (militant No Vox), Miguel Benasayag (philosophe, psychanalyste), Carmen Castillo (cinéaste), Mona Chollet (journaliste), Jean-Baptiste Eyraud (militant Droit au logement et No Vox), Thomas Lemahieu (journaliste), Laurent Lévy (avocat), Annie Pourre (militante No Vox), Malika Zediri (militante associative contre les précarités), octobre 2006, <https://collectifmalgretout.net/2006/10/19/les-sans/>.

<sup>23</sup> *Ibid.*

Il se fait un grand silence sur la forêt et sur notre petit groupe, arrêté face à l'Allemagne. Puis, l'un de nous ose parler.

- Et ces juifs, qu'est-ce qu'ils disent quand vous les reconduisez ?

Le gendarme écarte un peu les bras. Il n'est pas exercé à décrire ces choses-là.

- Qu'est-ce qu'ils diraient ? Il y en a qui pleurent ; il y en a qui crient. Il y en a qui demandent qu'on les tue... Mais presque tous se laissent traîner, reprend-il.

Et il prononce ces derniers mots avec une espèce de conviction personnelle ; il l'a connue cette besogne-là de remorquer, jusqu'à la barrière blanche et noire et jusqu'au piquet d'uniformes gris ou verts, ces corps désespérés, freinant des deux pieds sur l'asphalte de la route.

De nouveaux, sur les sapins abattus que chauffe le soleil et sur nous quatre, le silence. Un silence où grandissent l'odeur de la résine et on ne sait quelle angoisse, et qui ne finit pas de monter vers le ciel bleu. C'est encore le gendarme qui tente de parler.

- Il faut bien, n'est-ce pas ? La Belgique ne peut pas les avoir tous sur le dos ?

Quelque chose se raidit dans notre nuque pour empêcher l'acquiescement banal, la tranquillisation, le simple signe de tête qu'attend notre brave homme.

*Marcel Thiry, le Soir, 10 octobre 1938*

*D'après une affiche du CIRÉ*

Disponible sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Contact : [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be)

02 227 66 80



Avec le soutien de la

